

03072024_02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 03 juillet 2024

Nombre de Conseillers

• en exercice	14
• présents	11
• votants	12
(dont 1 procuration)	
• Excusés	2
• Absent	1

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 26 juin 2024

Date d'affichage : 26 juin 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Christophe BRENAC ; Serge BARBASTE ; Christian BONNET
Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Marie-Christine LAURES ; Sandrine EPIPHANE

Excusés : Mme Nathalie FAUGERAS (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) Vincent COUSINIÉ

Absent : Thierry CALS

Mme Jocelyne GALINIER été élue secrétaire de séance

**Renouvellement
Règlement Général sur le Protection des Données
RGPD**

Le Règlement Général sur le Protection des Données (RGPD) concerne tous les organismes, y compris les collectivités territoriales et les sites mairies. Le nombre de données personnelles traitées par les communes ne cesse d'augmenter.

Nous avons signé la convention RGPD avec l'association des Maires en 2021, il convient de la renouveler pour 2024/2027. Cette convention sera signée pour 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction. Le montant est conclu pour la somme de 302.00 € annuel.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont 1 voix par procuration)

- Accepte le renouvellement de la convention avec l'Association des Maires pour le RGPD
- Donne pouvoir de signature à M le Maire pour tout document nécessaire à ce dossier.

Mme Jocelyne GALINIER
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures